

CHARLES DE GAULLE

(22 novembre 1890 – 2 novembre 1970)

Général et chef de l'Etat français (président de la IV^e et de la V^e République)



Né dans une famille catholique et patriotique, Charles de Gaulle suit une éducation chez les Jésuites avant d'entrer à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Rigoureux, il y trouve sa vocation et gravit progressivement les échelons. Il est d'abord lieutenant durant la Première Guerre mondiale, colonel pendant l'Entre-deux-guerres, puis commandant à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il est finalement nommé Général le 1 juin 1940 et reconnu par le ministre anglais Winston Churchill comme chef des Français libres le 27 juin 1940.

Parallèlement à sa carrière militaire, Charles de Gaulle intervient dans le domaine politique de l'État français. D'abord en 1931 en tant que secrétaire général de la Défense nationale de Paris, puis en 1940 comme secrétaire d'État à la Défense nationale et de la Guerre. Il s'oppose à Pétain et lance depuis Londres le 18 juin 1940 son célèbre Appel ... Churchill reconnaît en lui le Chef des Français libres. Il devient pour tous en 1944 le libérateur de la France.

Au lendemain de la guerre en 1947, il se range du côté de l'opposition en créant le mouvement *Rassemblement du peuple français (RPF)*, mais son déclin progressif le pousse à s'effacer de la sphère politique. Et ce n'est qu'en 1958 que ce dernier joue de nouveau un rôle d'influence dans la politique intérieure et extérieure en France.

La déclaration de la Guerre d'Algérie le 1^e novembre 1954 dévoile le caractère instable de la IV^e République et la difficulté des politiques à gérer la situation. Dans ce contexte de difficultés a lieu l'Appel du Général de Gaulle par le président de la République René Coty le 29 mai 1958, aboutissant à sa nomination à la tête du Conseil de la IV^e République et à l'élaboration de la nouvelle Constitution. Charles de Gaulle est officiellement nommé président de la Ve République le 21 décembre 1958 à l'issue des élections de septembre, ce qui marque un tournant dans le déroulement de la guerre d'Algérie.

Entre 1959 et 1962, ses discours et allocutions placent la question de l'Algérie au cœur des priorités pour l'intérêt de la France et des solutions sont envisagées pour mettre fin aux tensions. Le 16 septembre 1959, le Président prend la parole en disant « par la seule voie qui vaille, le choix que les algériens eux-mêmes feront de leur propre destin » pour évoquer le concept d'autodétermination qu'il voit comme le seul véritable moyen de mettre fin à la guerre. Charles de Gaulle laisse entendre un certain libre-arbitre à l'Algérie tout en essayant de conserver un lien coopératif et fraternel avec celle-ci. Cependant face à son discours, le président doit affronter un mouvement de répression des Algériens français qui l'accusent de trahison. Et le mouvement Front de Libération Nationale (FLN) qui prône l'indépendance de l'Algérie multiplie des attentats et émeutes. De nombreux officiers se soulèvent contre la proposition du Général, ce qui donne lieu au « putsch des Généraux » en avril 1961.

Le « cessez-le-feu » est finalement proclamé par le général de Gaulle lors des Accords d'Évian approuvés par référendum le 18 mars 1962, ce qui conduit le président à déclarer l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962.

Charles de Gaulle est également préoccupé par la politique intérieure du pays notamment sur la question du suffrage universel qu'il souhaite établir. Malgré le succès de cette réforme, son rapport avec le peuple français se dégrade à la suite des contestations étudiante et ouvrière, ce qui a pour conséquence de l'éloigner de la politique pour un temps. Son retour est alors marqué par la dissolution de l'Assemblée nationale et la proposition d'un projet de réforme du Sénat. Le refus de la majorité conduit à la démission du général le Général en avril 1969. Il cesse donc la politique et se retire à Colombey-Les-Deux-Eglises pour y achever son travail d'écriture.

FOCUS

De Gaulle et l'Algérie



Entre le Général de Gaulle et l'Algérie, c'est une histoire tumultueuse à épisodes très différents. La première séquence est liée à la seconde guerre mondiale, lorsque, s'appuyant sur l'Empire colonial, le chef de la France libre profite du débarquement des Alliés en Afrique du Nord pour installer son gouvernement à Alger (1943). La capitale de l'Algérie et les régiments de tirailleurs nord-africains seront éternellement associés à la lutte finale contre l'Allemagne nazie et à la libération de la France...

La seconde séquence est plus insaisissable, lorsque l'ex-président du Gouvernement provisoire de la IV^{ème} République profite des velléités de sécession de l'Algérie et de coup d'Etat militaire par l'armée d'Afrique (Salan, Massu) pour revenir au pouvoir en endossant pour la seconde fois de l'histoire l'habit de l'homme providentiel et pour fonder une nouvelle république à sa mesure. Entre 1958 – depuis le « Je vous ai compris », lancé sur le Forum d'Alger à « Vive l'Algérie française ! » prononcé à Mostaganem – et 1962 – signature du cessez-le-feu et référendum sur l'indépendance de l'Algérie –, la politique algérienne du président de Gaulle n'aura pas eu la lisibilité de celle menée vingt ans plus tôt par l'Homme du 18-Juin. Son dernier biographe, l'historien britannique Julian Jackson, conteste la cohérence revendiquée par le personnage devenu mémorialiste, soulignant au contraire les hésitations, les ouvertures multiples, dans l'attente que se dégage une ligne de force ; laquelle sera celle du « dégageant » et de la reconnaissance du FLN. Obsédé par les

conséquences du « boulet algérien » sur les finances et les capacités militaires françaises, conscient de l'inéluctabilité de la décolonisation et incrédule quant à l'intégration des masses musulmanes, Charles de Gaulle surmontera son amertume d'avoir à abaisser le pavillon tricolore outre Méditerranée, préférant sacrifier les intérêts des colons européens et la survie des harkis aux intérêts supérieurs de l'Etat. Ce féru d'histoire n'hésitait pas à vanter la politique du « Royaume arabe » de Napoléon III à l'opposé de l'Algérie française telle qu'elle fut mise en œuvre par la IIIème République, une « impasse » dont l'épilogue fut une guerre qui ne disait pas son nom.

Claude VIGOUREUX 2023